

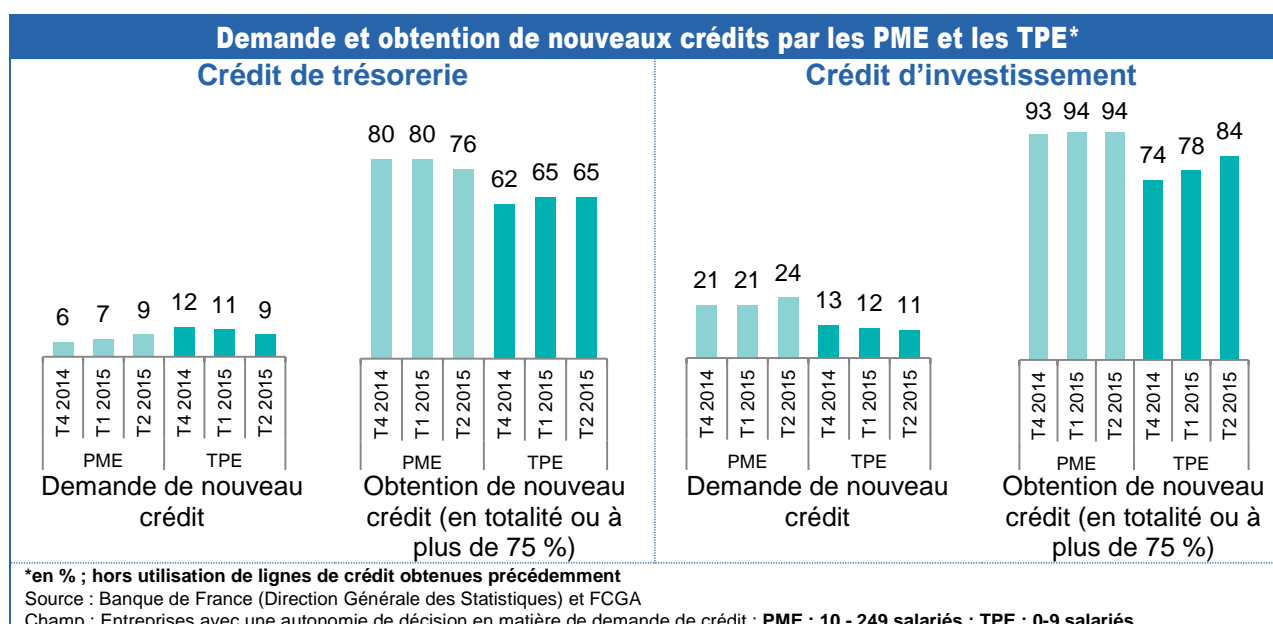
Le 16 juillet 2015

La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises de l'industrie, des services et du bâtiment sur leur accès au financement bancaire¹ ; 3 700 PME et 400 ETI ont répondu, ainsi que 2 300 TPE grâce à un partenariat avec la Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA).

L'enquête intègre désormais deux fois par an des questions permettant de mesurer l'autocensure des chefs d'entreprise dans leur relation avec les établissements de crédit.

Au deuxième trimestre 2015, l'accès au crédit reste large. Très peu de chefs d'entreprise témoignent d'une autocensure.

- Au deuxième trimestre 2015, la **demande de nouveaux crédits** de la part des PME progresse par rapport au trimestre précédent, notamment pour le crédit d'investissement ; elle se réduit un peu pour les TPE.
- Pour les PME ne demandant pas de crédit, la cause principale est de loin l'absence de besoin de financement. **L'anticipation d'un refus en raison de critères trop sévères du banquier est marginale : l'autocensure concerne 2 % des PME. Elle est également très limitée chez les TPE.**
- L'accès au **crédit de trésorerie** des PME baisse légèrement : 76 % des PME obtiennent totalement ou en grande partie les crédits demandés (contre 80 % au T1). L'accès au **crédit d'investissement** se maintient à un niveau élevé : 94 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités.
- L'accès au **crédit de trésorerie** des TPE est stable : environ deux tiers des TPE voient leurs demandes satisfaites en totalité ou en grande partie. L'obtention de **crédits d'investissement** s'améliore à nouveau (84 % après 78 %) et se rapproche de celle des PME.



¹ Pour plus de détails, voir la [méthodologie et les compléments d'information](#) ; la [base interactive de données Webstat](#) ; le [calendrier des publications](#) et les [contacts](#)

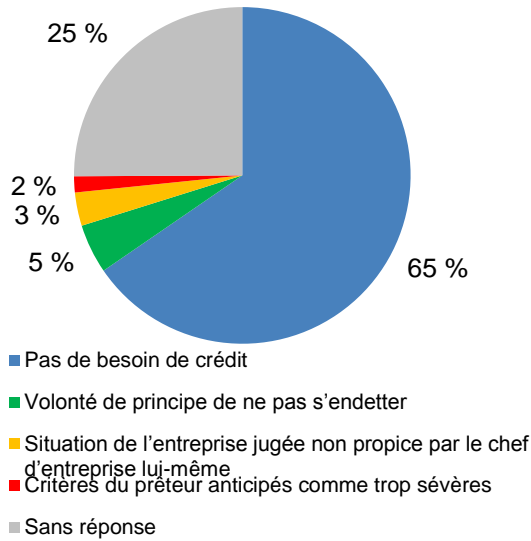
Compléments

1 – Petites et moyennes entreprises (PME : 10 - 249 salariés)

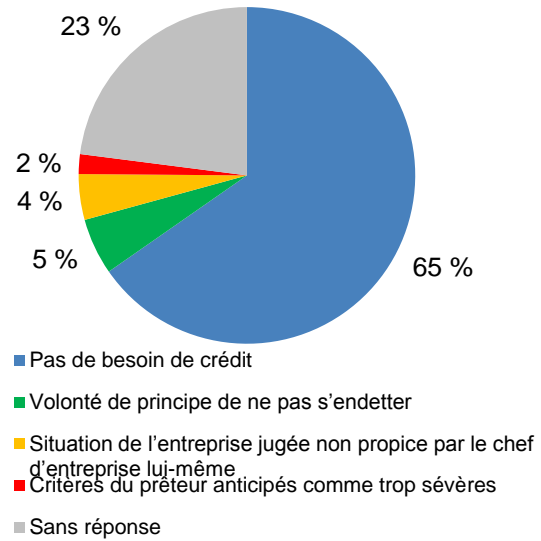
Source : Banque de France

Raison de l'absence de demande de crédit PME

Crédit de trésorerie



Crédit d'investissement



Champ : PME n'ayant pas demande de crédit de trésorerie (resp. d'investissement)

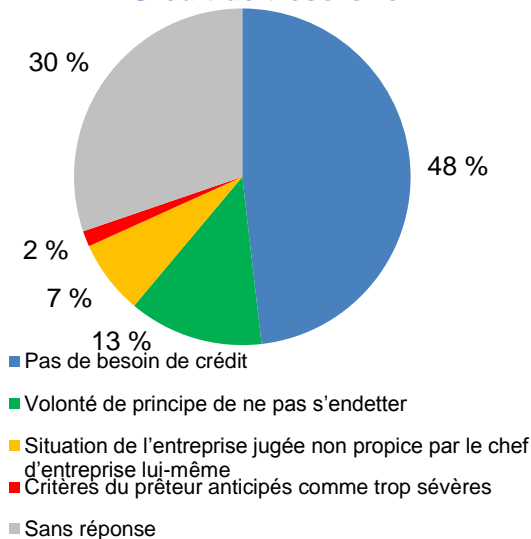
Quel que soit le type de crédit, la cause principale de l'absence de demande de crédit est l'absence de besoin. L'autocensure (au sens d'une crainte d'un refus du banquier) est marginale (2 % des PME).

2 – Très petites entreprises (TPE : 0 - 9 salariés)

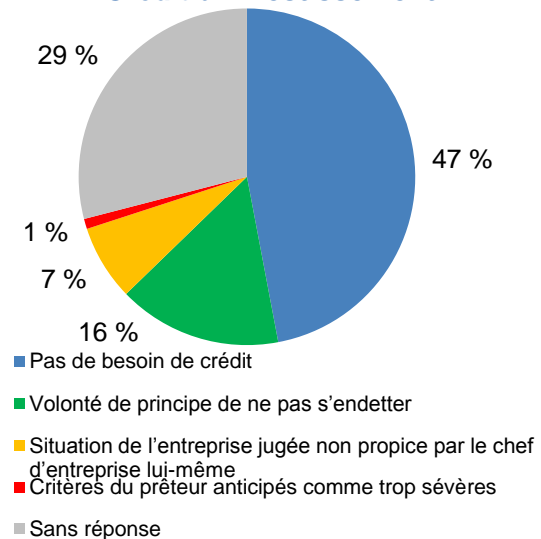
Sources : FCGA et Banque de France

Raison de l'absence de demande de crédit TPE

Crédit de trésorerie



Crédit d'investissement



Champ : TPE n'ayant pas demande de crédit de trésorerie (resp. d'investissement)

Prochaine publication le 20 octobre 2015

Les demandes d'abonnement aux Stat info peuvent être adressées à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr